

Football/Deuxième journée du National Foot 2, Ogooué FC-A.J.A. (1-1), au stade de Mbaya

Landry Koumba, héros malheureux



Une phase de la rencontre qui a débouché sur un nul.



Les deux équipes se pliant aux salutations d'avant-match.

Serge Alexis MOUSSADJI
Franceville/Gabon

Le capitaine d'Ogooué FC, en dépit du penalty qu'il a marqué, a beaucoup désorganisé son équipe par ses errements tactiques, qui ont été à l'origine de l'égalisation de l'AJA.

SI on parodiait le défunt et célèbre humoriste français Coluche, on résumerait simplement le match entre Ogooué FC et A.J.A., comptant pour la deuxième journée du National Foot 2 jouée au stade de Mbaya (Franceville), samedi dernier, par le début d'un de ses inoubliables sketches : « c'est l'histoire d'un gars... ». Ce qui est le cas pour cette rencontre, car c'est bien l'histoire du capitaine et latéral gauche d'Ogooué FC, Landry Koumba, qui voulait si bien faire qu'il a fini par faire perdre deux points à sa formation.

Tout commence par un penalty généreux. Suite à une faute jugée illicite par l'arbitre, Lingoma Tsiengo, de Raoul Nze Mouchili sur l'attaquant Eric Moubila, Landry Koumba s'élance et donne l'avantage à son équipe à la 9e minute. Un capitaine qui soupire d'aise lorsqu'il voit, quelques secondes plus tard, Derlin Moghombe Popena rater une égalisation tendant les bras à l'A.J.A (qui joue en blanc). Derrière cette tentative, Koumba et compagnie ne sont guère mis en danger. Surtout que leurs vis-à-vis ont du mal à trouver la profondeur et ne parviennent qu'à évoluer dans la latéralité.

Depuis son flanc gauche, le capitaine d'Ogooué FC (qui arbore une tunique bleue) donne le tempo et participe beaucoup aux offensives de son équipe. Il profite de son

entente avec Fredy Mbongho pour participer aux attaques des Bleus. Mais cette débauche d'énergie n'est pas sans conséquence et conduit Koumba à perdre sa lucidité.

Son envie de gagner le pousse vers l'avant et le place haut pour couper le plus tôt possible les offensives conduites par Thierry Issiemou ou Mahomet Abdoulaye, provoque des brèches dans son dos que les autres défenseurs, notamment Eudes Moutou ou Christ Ndjamiyouma ont des difficultés à combler, puis le fatigue peu à peu ... Surtout en deuxième mi-temps. Sa frappe sur la barre transversale de l'A.J.A. ou encore les quelques fautes qu'il subit l'empêchent de voir que ses montées incessantes et sa position en milieu de terrain déséquilibrent le système tactique de son équipe.

Cette errance tactique est immédiatement punie par les attaquants de l'A.J.A. Alvin Mikolo'o Moubamou, entré en cours de jeu, va égaliser après une action conduite depuis le flanc gauche où Landry Koumba a désormais du mal à s'imposer. Et sa baisse de régime va peu à peu toucher ses coéquipiers, au point que certains attaquants, comme Keni Tchokecha et Silvère Liyama, n'exercent plus le pressing salvateur.

Ce qui permet aux défenseurs des Blancs, Franck Nkouadjo Kamela en tête, d'organiser depuis leur base arrière les offensives qui, malheureusement, ne font plus mouche.

En voulant bien faire, Landry Koumba a déséquilibré la tactique de son équipe et lui a fait perdre deux points précieux. Ogooué FC et l'A.J.A se quittent sur un score de 1 à 1.

LES ÉQUIPES :

OGOOUÉ FC : Gédéon Pan-

guetouka, Landry Koumba, Christ Ndjamiyouma, Eudes Moutou, Alain Oloumou, Keni Tchokecha, Franck Mossie (Chancel Younguila, 45e), Fredy Mbongho (Sil-

vère Liyama, 54e) Eric Moubila (Warren Bekale, 78e), Raineur Moueli, Joël Mitsoumbou

A.J.A. : Jordy Apaya

Nguengue, Yannick Nzong Nguema, Daryl MOUNGUENGUI, Franck Nkouadjo Kamela (Nganga F., 73e), Raoul Nze Mouchili, Ousmane Gueye Moussa (Alvin Mi-

kolo'o Moubamou, 36e), Thierry Issiemou, Derlin Moghombe Popena, Emery Meclake, Mahomet Abdoulaye, Riaudel Ona (Hermann Mendome, 62e).



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

PRESIDENCE DU CONSEIL DE REGULATION

COMMUNIQUE

de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des télécommunications, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) enregistre, depuis plusieurs mois, des fraudes massives sur le trafic téléphonique entrant au Gabon.

Ces fraudes se caractérisent par le détournement des appels téléphoniques émis depuis l'étranger qui se terminent au Gabon par des liaisons internationales non officielles. Elles sont mises en œuvre à partir des équipements dénommés « **SIMBOX** ». Ces équipements, non déclarés et non homologués, sont installés et exploités au Gabon en flagrante violation des dispositions de la loi n° 005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des télécommunications en République gabonaise.

En pratique, lorsqu'on reçoit un appel international, le numéro affiché doit être précédé de l'indicatif du pays d'émission dudit appel (exemple +33 pour la France). Or, pour ces appels détournés, l'écran du téléphone de la personne qui reçoit affiche un numéro local du Gabon.

Ces fraudes, qui génèrent d'importants revenus financiers à leurs auteurs, sont organisées principalement par des personnes résidentes à l'étranger ou de passage au Gabon qui y introduisent ces SIMBOX et les confient à des complices basés localement pour exploitation.

Les actions menées dans ce sens par l'ARCEP en collaboration avec les forces de sécurité, ont permis à ce jour l'arrestation, en flagrant délit, de plusieurs individus.

En conséquence, l'ARCEP informe le public que toute personne qui, en connaissance de cause ou prétendant ignorer la réglementation, héberge, installe et exploite frauduleusement des équipements SIMBOX, est passible d'un emprisonnement ferme sans préjudice du paiement d'une amende, conformément aux textes en vigueur en République gabonaise.

Enfin, il est rappelé que tout équipement de télécommunications de quelque nature que ce soit, doit requérir l'homologation préalable de l'ARCEP.

Fait à Libreville, le

14 DEC. 2015

Le Président du Conseil de Régulation



Lin MOMBO



L'AJA a ramené un point précieux de son déplacement de Franceville.